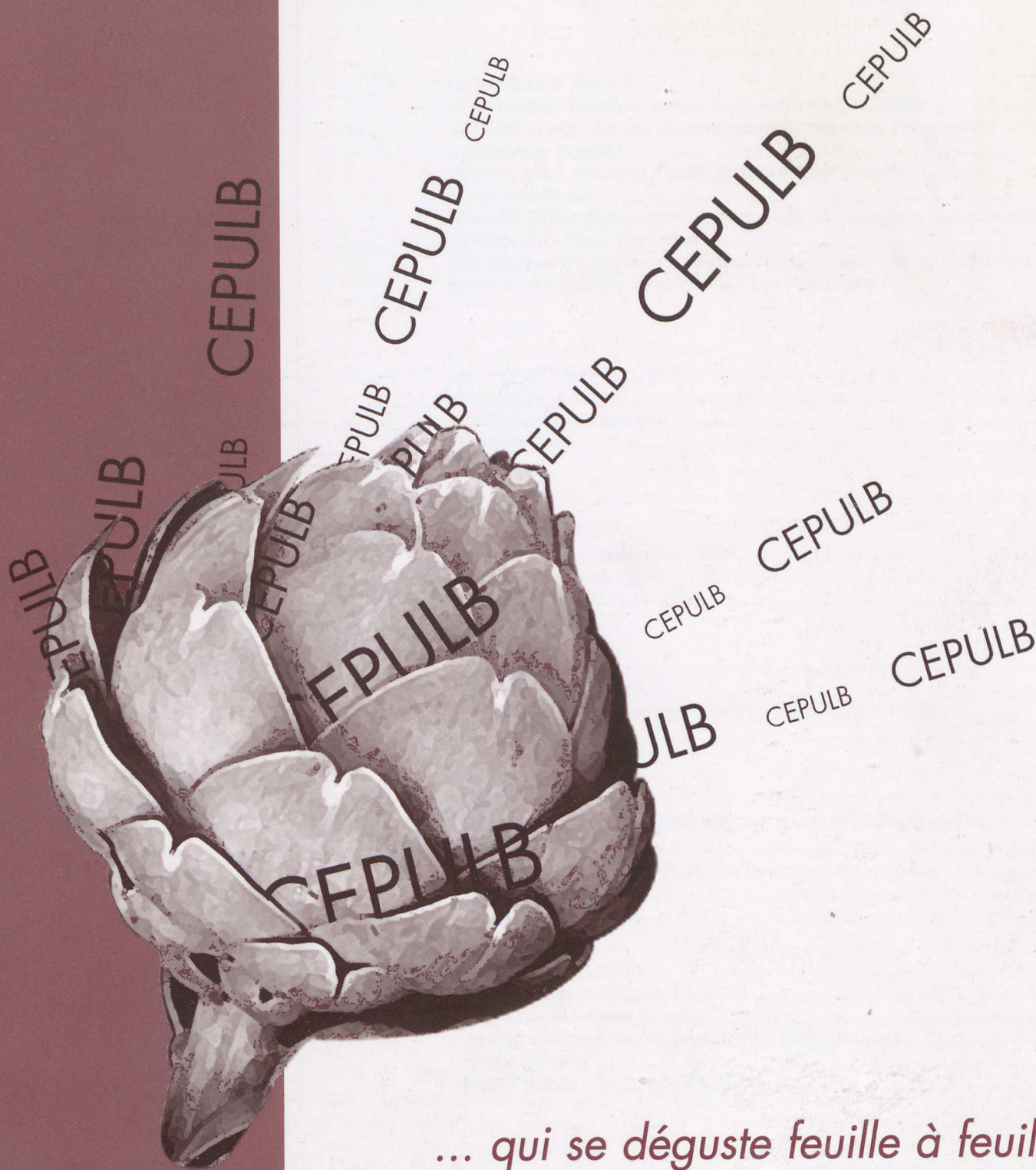


L'ARTICHAUT...



3

Février 2010



... qui se déguste feuille à feuille

L'ANCIEN PALAIS DE BRUXELLES : REDÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE ET PERSPECTIVES HISTORIQUES

par Pierre Bonenfant

L'article ci-dessous reprend le texte que Pierre-P. Bonenfant, professeur émérite à l'ULB et président de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, a présenté à la tribune du CEPULB le 29 avril 2009.

Pierre Bonenfant est décédé le 11 janvier 2010, sans avoir pu revoir pour la publication, cette introduction à l'histoire d'un site qui lui était cher. Nous avons cru utile d'ajouter, in fine, quelques indications bibliographiques.

Madeleine Le Bon et Alain Dierkens

Bruxelles garde, inscrit dans son plan actuel, le pentagone de son deuxième rempart urbain. Edifié au XIV^e siècle et disparu à peu près totalement dans les premières décennies du XIX^e siècle, il a été figé dans les boulevards de la première ceinture. C'est une évolution urbaine tout à fait classique.

L'espace intérieur se partage à peu près en deux, l'un dans la vallée, l'autre sur un versant rapide. La vallée est large, parcourue seulement par une faible rivière s'écoulant lentement dans un lit méandreux et marécageux allant du Sud-Ouest vers le Nord-Est. Elle finit par rejoindre cinquante kilomètres plus loin la zone estuaire de l'Escaut, au sud d'Anvers. Cette petite rivière, la Senne, a totalement disparu au XX^e siècle du paysage urbain bruxellois. Bruxelles est une ville sans fleuve mais centrée sur une large vallée aux versants asymétriques.

Au Moyen Âge tardif, la moitié occidentale de la ville occupe les terres basses de la rive droite et reste loin d'un versant Ouest. Par contre, la moitié Est escalade le versant abrupt jusqu'au bord du plateau situé 40 m plus haut, visiblement pour des raisons défensives. Là, sur un point haut central, c'est-à-dire sur le Coudenberg (*Mons frigidus* traduisait-on en latin, « Froidmont »), se développe à partir du XI^e siècle une première installation attestée par l'archéologie. Mais rien ne permet encore de préciser la nature de cette occupation : un bâti de pierre sans doute mais ce n'est qu'ensuite, vers le XII^e siècle, que des bribes de textes parlent d'une petite place forte relevant du comte de Louvain, détenteur du titre ducal depuis 1106 (duc de Lotharingie, puis duc de Brabant).

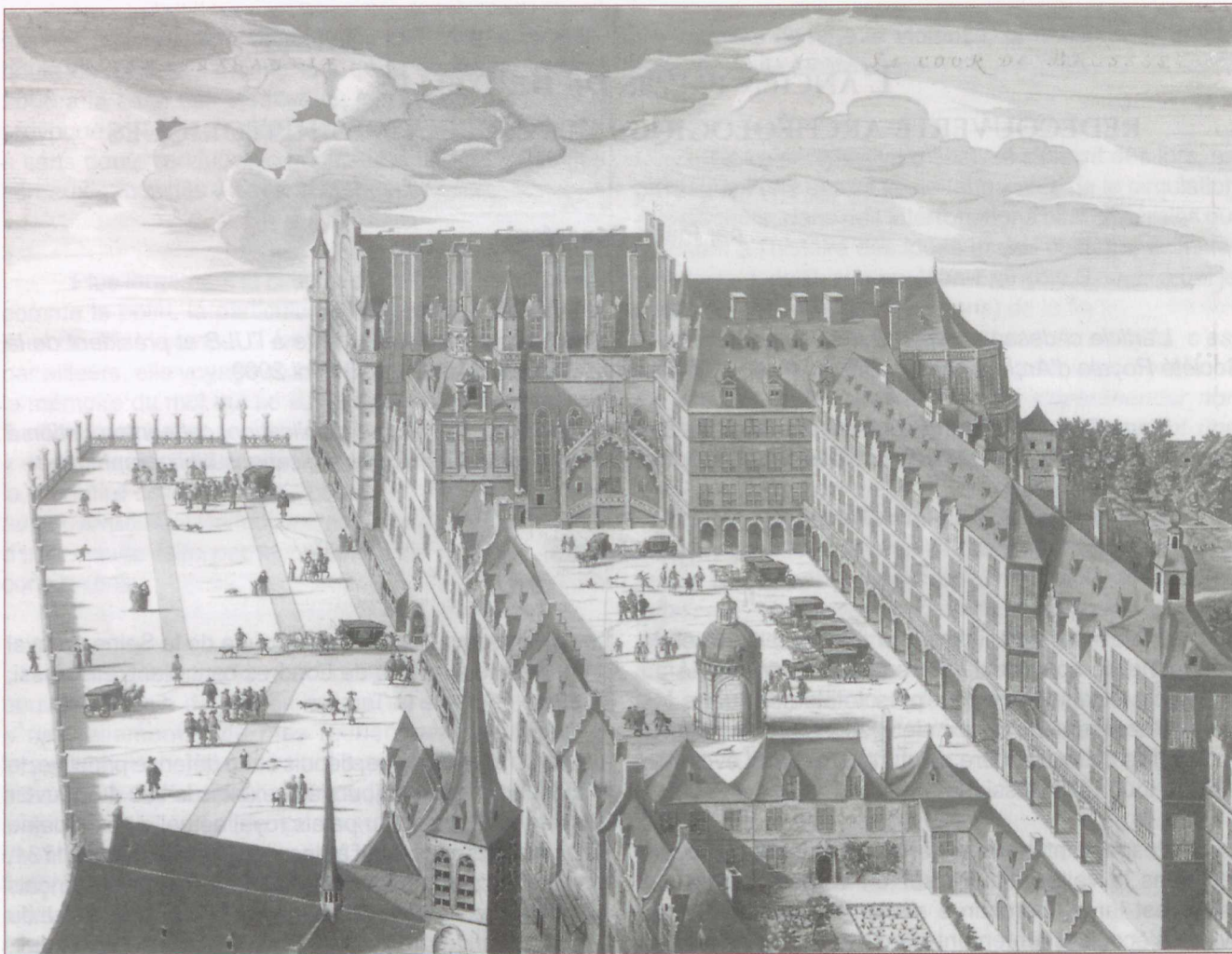
À une date encore mal précisée (au plus tard au XIII^e siècle), la ville s'entoure d'un premier rempart de pierre montant vers le plateau dominant. La fortification du Coudenberg apparaît dès lors comme une excroissance stratégique greffée sur l'enceinte urbaine. C'est là également un dispositif très classique. On songe au Vieux

Louvre qui devait contrôler la trouée de la Seine en aval de la ville ou à la Tour de Londres contrôlant, elle aussi, l'aval du cours de la Tamise.

On constate que, depuis cette défense primitive, le Coudenberg sera toujours à Bruxelles le lieu du pouvoir princier et ce, jusqu'au palais royal actuel, avec à peine un bref *hiatus* consécutif à l'incendie destructeur de 1731, *hiatus* particulièrement marqué durant le régime français puisque Bruxelles n'était plus alors que la préfecture du département de la Dyle. Et lorsque Bonaparte s'y rendait, il logeait à l'extérieur, dans le château de Laeken, resté actuellement résidence habituelle du roi, alors que le palais de Bruxelles, progressivement recomposé après 1815 avec un léger décalage vers l'Est, accueille essentiellement les bureaux ainsi que la salle du trône et les salons de réception.

De cette trame historique, les fouilles archéologiques récentes nous livrent des témoins matériels parfois impressionnants et toujours intéressants. Les fouilles de l'ancien palais de Bruxelles ont été engagées le 28 avril 1995. Elles se sont poursuivies en continu jusqu'en 2000 puis, plus sporadiquement, jusqu'en 2007.

Elles nous ont fait toucher du doigt, précisément, les premières traces de fortification sur le Coudenberg : le mur à archères (maçonnerie de pierres blanches d'un calcaire gréseux local) ouvrant sur le ravin d'un ruisseau extérieur (Coperbeek). Assez rapidement, le Coudenberg va perdre son caractère militaire pour ne plus conserver que sa fonction résidentielle. Cela se produit lorsque la première enceinte, trop étroite et débordée au Sud par un important faubourg hors les murs, dut être englobée dans la deuxième enceinte au cours de la deuxième moitié du XIV^e siècle : le front défensif oriental est reporté nettement en avant, le Coudenberg a perdu son rôle stratégique. Que devient le mur à archères ? Démilitarisé, il est conservé mais nous ignorons si, à l'arrière, son sol n'a pas été recreusé. En tout cas, on lui adosse une salle pourvue



J. Van de Velde. *Curia Brabantiae in celebri et populosa. Urbe Bruxellis*, 1649.

de grandes voûtes de pierre, un rectangle s'allongeant sur au moins vingt mètres. Le sol d'origine de cette salle était en terre battue. Ceci peut faire penser à un cellier, ce qui fut bien sa dernière fonction au début du ^{xx}e siècle car, par exception, cette cave a échappé à la réaffectation quasi-générale des sous-sols du palais, opérée au ^{xviii}e siècle après l'incendie destructeur de 1731.

L'accès primitif se faisait par une large porte à deux battants en contrebas de la cour d'honneur qui occupait le sommet du mont. Au-dessus de cette salle basse se trouvait, forcément, une autre salle, sans doute quelque peu surélevée par rapport à la cour. Elle pourrait bien correspondre à l'une des deux petites *aulae* signalées dans les textes. Pour recomposer la face Nord du château du ^{xiv}e siècle, on y ajoutera une petite chapelle édifiée un peu à l'Ouest par la duchesse Jeanne († 1406).

Dans les châteaux médiévaux, l'*aula* répond à une fonction sociale essentielle : la consolidation du groupe familial ou du groupe social élargi, par des festivités et cérémonies privées ou publiques. Dans cette salle éminemment polyvalente (d'où sa simplicité formelle), ont lieu des banquets et des bals, - nous aurons l'occasion d'y revenir à propos de l'*aula magna* de Philippe le Bon -, mais aussi des cérémonies d'intronisation ou de punition de sujets insoumis Tout cela entraînait des installations variées, provisoires et successives.

Le duché de Brabant faisait partie intégrante de l'Empire germanique depuis le ^xe siècle ; par le comté de Flandre, il était au contact du royaume de France. En 1406, la lignée des comtes de Brabant-Louvain s'étant éteinte, le Brabant entre dans la mouvance de la Maison de France laquelle, par le biais d'alliances matrimoniales répétées, montre son souci de conforter sa frontière Nord-Est face à l'Empire sans pour autant porter atteinte aux relations féodales liant les comtés ou duchés à l'Empire. Les choses se confirment en 1430 lorsque le duc de Bourgogne, Philippe le Bon (duc de 1430 à 1467), hérite du duché de Brabant de façon inattendue, soupçonnée dès l'époque d'avoir été quelque peu provoquée. Cette année-là aussi, Philippe le Bon épousait Isabelle de Portugal et fondait le grand ordre de chevalerie de la Toison d'Or, aujourd'hui partagé entre l'Autriche et l'Espagne.

Le duché de Brabant représentait une pièce centrale dans les vastes possessions détenues par Philippe le Bon : l'actuel Bénélux, plus le Nord de la France actuelle et le bloc Bourgogne-Franche Comté, à cheval, lui aussi, sur la frontière entre l'Empire et le Royaume. Dans une France en proie à la Guerre de Cent ans et gouvernée par un roi gravement malade, Charles ^{vi} († 1422) puis par le fils de celui-ci Charles ^{vii} († 1461), Philippe a tenu un rôle politique majeur dans les allées du pouvoir royal où il s'opposait aux Armagnacs (Orléans). Pour servir cette politique de grandeur, affirmée en France et hors de

France, il lui manquait apparemment dans ses châteaux français (à Lille, Bruges, Gand et Dijon) un outil diplomatique indispensable : une *aula* capable d'accueillir de grandes assemblées officielles où il pût traiter de façon convenable des hôtes ou des délégations de marque ou encore organiser de grandes réceptions de prestige. C'est apparemment ce qui l'amena à contraindre la Ville de Bruxelles, alors au sommet de sa prospérité, à l'aider largement à réaliser son projet, faisant d'ailleurs valoir que cela l'amènerait, dans ses pérégrinations résidentielles, à privilégier Bruxelles.

Ce fut un chantier colossal, qui se développa à partir de 1452 et devait durer plus de dix ans. Par cette *aula magna*, le château de Bruxelles allait se trouver propulsé au rang d'un grand palais européen ; ce nouveau statut entraîna d'autres apports majeurs, en particulier une étrange chapelle voulue par Charles Quint. De tout cela, il ne reste absolument rien en élévation dans la ville actuelle et du coup le poids historique de cet édifice fantôme n'a pas été, je crois, suffisamment apprécié.

À LA DÉCOUVERTE DE L'AULA MAGNA DE PHILIPPE LE BON

De mai 1995 à Pâques 1999, toutes les salles basses - seuls restes de l'*aula* - furent retrouvées jusqu'à une hauteur conservée de 2 m 50 ou 3 m. Elles étaient voûtées de briques et comportaient des clés de voûtes en pierre sculptées à l'emblème de Philippe le Bon : trois fois le briquet de Bourgogne avec le silex central représenté sous forme d'un rognon [ce qui est tout à fait irréaliste, mais désigne clairement la nature de la roche figurée : un silex pyromaque à décortiquer de sa gangue de craie pour pouvoir être battu avec une pièce en fer qui ferait jaillir des étincelles et enflammerait l'amadou]. Traduisons : « Adresse et persévérance donnent la flamme du succès ».

Dans les salles basses, de nombreux âtres apparaissent. Il ne s'agissait donc pas de caves au sens strict du mot. La grande cuisine allait être, par la suite, réduite au rang d'office. L'âtre où l'on pouvait rôtir un bœuf, ne fut plus utilisé. Il ne restait plus alors que deux foyers de part et d'autre d'un four central. Dans ces soubassements à demi souterrains, il y avait également un demi-étage sensiblement surélevé et réservé à la gestion de l'eau : un grand bassin de lavage et un écoulement des eaux usées ainsi qu'une citerne d'eau propre. Partout l'éclairage était des plus parcimonieux, pénétrant par de petites fenêtres et quelques soupiraux. De là, de nombreuses niches à luminaires.

Les murs extérieurs, à ce niveau de base, sont d'une épaisseur impressionnante : 2 m 35 pour les longs murs et 2 m 65 pour les pignons. C'est que ces derniers étaient destinés à culminer à quelque trente mètres afin de soutenir une haute toiture à deux grands versants. Car nous avons bien affaire à l'élancement architectural propre à l'art gothique. C'est par l'iconographie ancienne que

nous pouvons nous faire une bonne idée des élévations de l'édifice. Ces représentations sont abondantes, surtout pour l'aspect extérieur du bâtiment, mais ne concordent pas toujours dans les détails. Mais elles sont très rares pour l'aspect intérieur.

Extérieurement, aux quatre angles du rectangle, étaient engagées de minces tours polyédriques. Elles raidissaient la construction et, de plus, elles assuraient les circulations verticales dans le bâtiment depuis les salles basses jusqu'aux combles. Aucun autre escalier n'empiétait sur le vaste espace intérieur de la salle d'apparat.

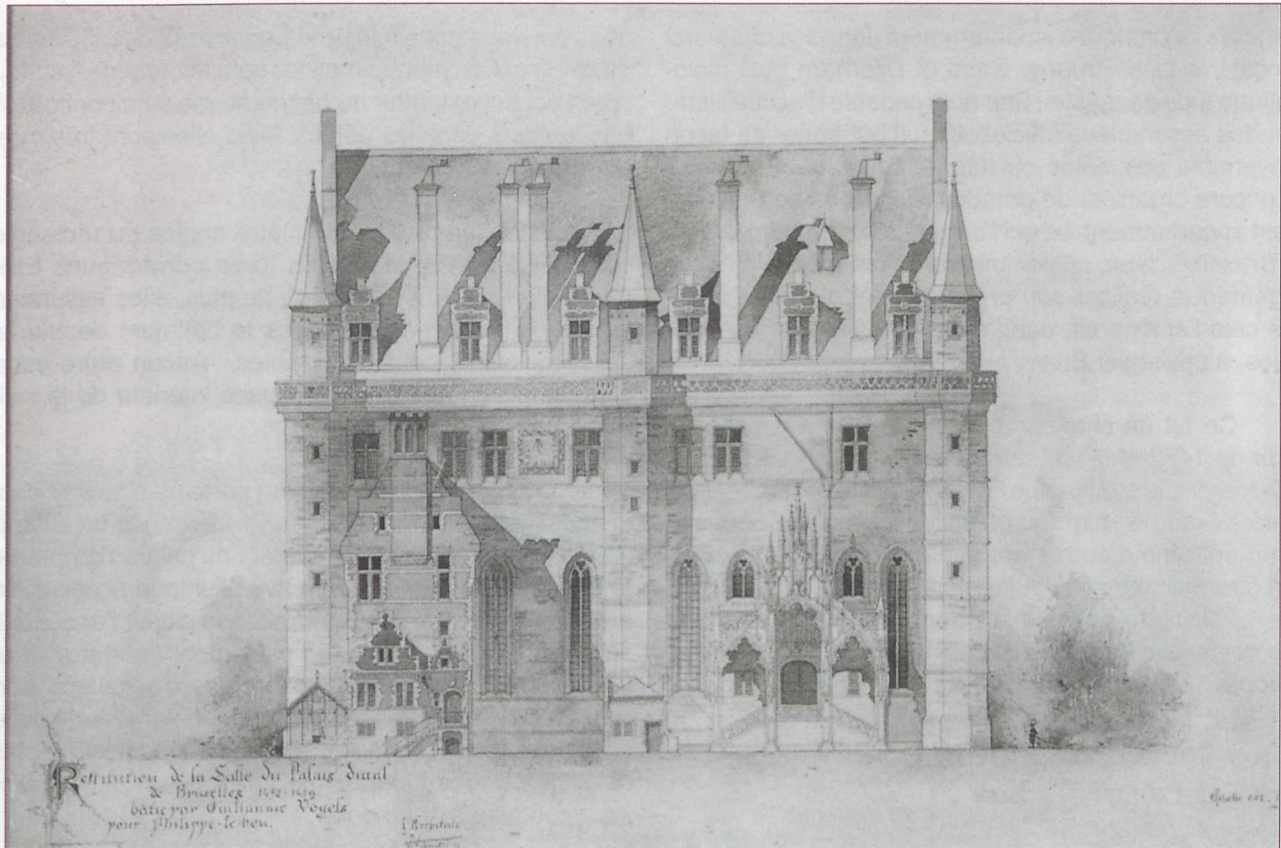
Du côté de la rue, aucune porte ne s'ouvrait dans la haute et longue façade externe. La longue façade opposée, à front de la cour d'honneur du palais, comprenait une cinquième tour centrale avec l'unique accès direct aux salles basses. Juste à droite, se situait l'accès à la salle d'apparat de l'*aula*. Là seulement se marquait un réel faste architectural. Deux volées d'escaliers, hors œuvre, étaient couvertes et convergeaient vers un palier situé devant une grande porte à deux battants. Pinacles, balustrades, arcs, ajours et moulurations se concentraient pour conduire à cette porte.

ENTRONS

Cette salle était d'une venue, sans piliers ni colonnes : un vaste espace polyvalent (640 m² environ) au sol carrelé pouvant accueillir divers aménagements provisoires. On peut en estimer la capacité d'accueil à 200 ou 250 personnes. Il s'agit d'un espace très lumineux, éclairé originellement par quatre façades percées de hautes fenêtres gothiques, toutes de même hauteur mais pas toujours symétriques. Ce volume, qui n'était pas voûté (il n'y a d'ailleurs extérieurement ni contrefort ni arc-boutant), était couvert d'un plafond à caissons. Ce travail de charpente bat tous les records de portée avec ses poutres énormes de seize mètres utiles. Ceci allait donner au chantier de l'*aula* une allure quelque peu pharaonique, comme le montrent les recherches en cours de Claire Dickstein.

Mais, disions-nous, nous ne possédons que peu de représentations intérieures de la salle de l'*aula*. J'en retiendrai deux.

D'abord la gravure qui figure la cérémonie d'abdication de Charles Quint tenue en 1555 et voulue par l'empereur lui-même à Bruxelles dans l'*aula*. La représentation due à Hogenberg est postérieure d'à peu près un siècle à l'événement et pose bien des questions d'interprétation critique. Le grand parallépipède de la salle nous est montré. Le plafond à caissons s'entrevoit ainsi que le sol carrelé en damier. Ici, un détail erroné : le damier n'était pas orthogonal par rapport à la salle ; les fouilles ont pu montrer qu'il était en diagonale. Plus embarrassante est l'indication des fenêtres quadrangulaires éclairant la salle. Ce rang de fenêtres, bien attesté sur



P. Saintenoy. Grande salle, reconstitution de la façade, côté cour (avec escalier), vers 1930.¹⁰⁰

toutes les vues extérieures, ouvrait-il intérieurement sur la salle ? N'ouvrait-il pas plutôt sur un étage de chambres situé au-dessus de la salle, comme les textes semblent bien l'indiquer ? Mais alors, la suite de tapisseries dont les fenêtres étaient tendues aurait occulté totalement le jour dans la grande salle. Or cette ornementation de tapisseries ou de tentures était de règle dans la salle pour toutes les grandes cérémonies.

Le deuxième document, plus tardif, paraît pourtant décisif à cet égard. Il s'agit d'un projet de décoration intérieure de l'*aula*, imaginé au début du XVIII^e siècle et proposé par l'architecte anversois Van Bauerscheit. Le but était de récupérer, après usage, une architecture provisoire installée à proximité pour fêter l'intronisation de Charles VI de Habsbourg (1706). Cette proposition subtile de la part de Van Bauerscheit était liée à un devis qui devait reposer sur un mesurage précis de l'intérieur de la salle. On ne pouvait se contenter d'une appréciation des mesures « au bras tendu » ; ce que n'avait probablement pas fait Hogenberg car les proportions qu'il donne à la salle par rapport aux personnages sont visiblement sous-estimées (la volonté de représenter tous les personnages nommément désignés primait visiblement). Comme l'ont bien montré Michel Fourny et Pierre Anagnostopoulos, la longueur (40 m) et la largeur (12 m) de la salle d'apparat de l'*aula*, selon l'architecte Van Bauerscheit, correspondent exactement aux dimensions mesurées sur le terrain. Le dessin a été dressé à l'échelle 1 : 100. La lecture de ce levé est, de prime abord, compliquée parce que les deux petits côtés de la salle (pignons Nord et Sud) ont été rabattus dans le prolongement du mur gouttereau.

Cette disposition est rendue perceptible uniquement par les grands arcs qui s'ouvraient de part et d'autre des deux pignons. Dans l'intervalle, on dénombre exactement les douze poutres du plafond de bois avec également de grands arcs destinés à développer le soutien des corbeaux. Ces arcs retombent, à chaque trumeau, sur des renforts verticaux terminés à mi-hauteur par des niches, vides, à baldaquins. C'était apparemment la seule ornementation de ce grand vaisseau.

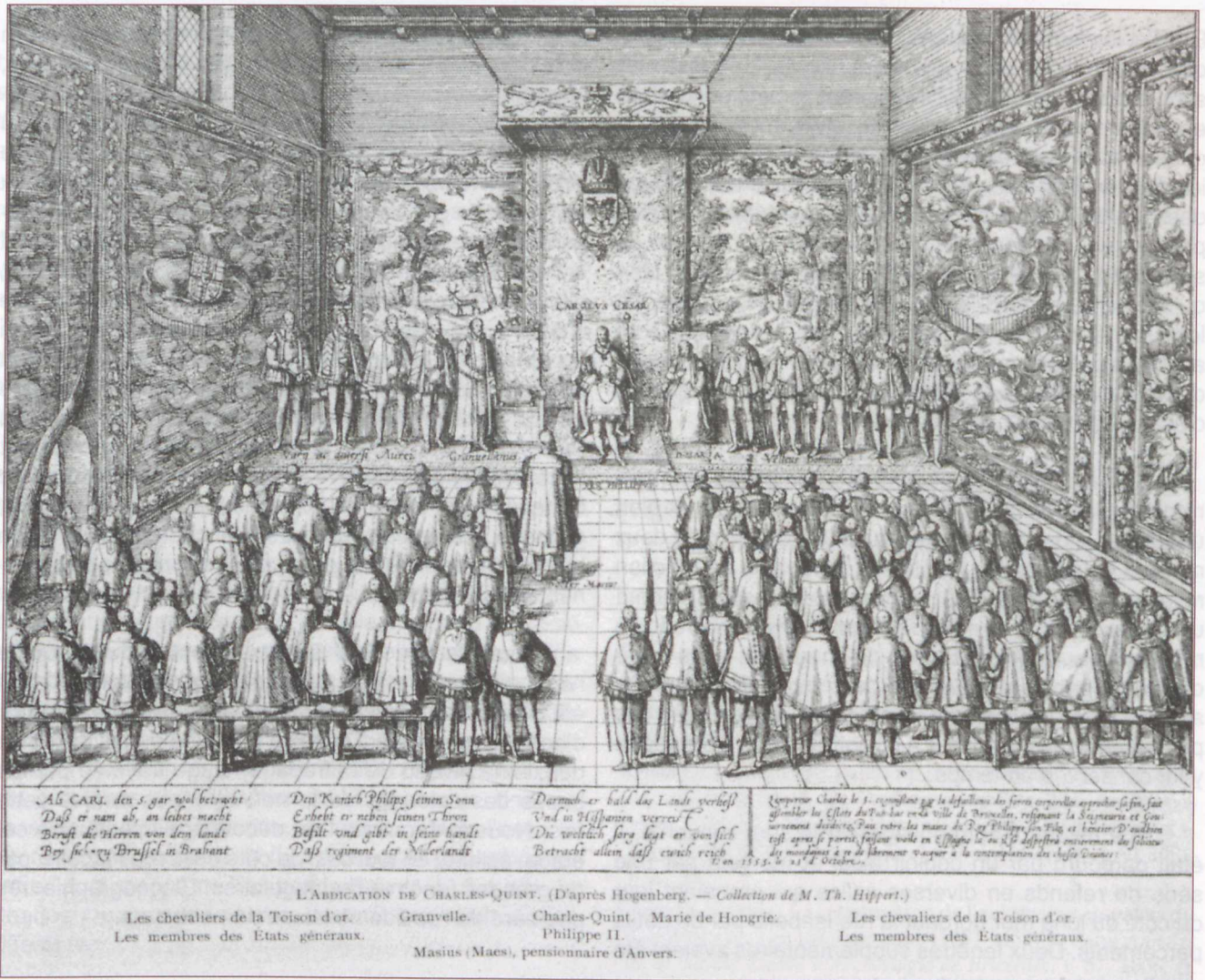
Il faut prendre la mesure des dimensions colossales de cette salle : la grande porte était haute, à l'embrasure de 4 m et large de 2 – imaginons la place occupée dans cette porte par la silhouette d'un homme ! Les fenêtres hautes développaient 12 m 50 de hauteur et 2 m de largeur ; la hauteur sous plafond était de 15 m 50, soit la hauteur d'une maison de deux étages. Chez Hogenberg, le mauvais positionnement des tapisseries provient de la sous-estimation des dimensions de la salle et cela l'a conduit à une fiction : donner de la lumière par les croisées. En réalité les tapisseries devaient être tendues environ au tiers inférieur des fenêtres hautes.

L'extraordinaire *aula*, édifice autonome (avec ses quatre façades) établi dans le château de Bruxelles qui avait déjà été quelque peu remanié par Philippe le Bon, va conférer à la ville une primauté, sinon officielle, du moins de fait dans le Brabant et même au-delà. Il entraînera dans le château d'autres grandes réalisations architecturales qui achèveront d'en faire un vrai palais.

Pourtant dans le Brabant, la partie n'est pas encore gagnée pour Bruxelles. Après Philippe le Bon, son fils

¹⁰⁰ Installations variées, provisoires et passives.

cette politique de grandeur, affirmée en France et hors de



F. Hogenberg, Abdication de Charles Quint.

Charles le Téméraire va tendre à privilégier plutôt Malines, ville qui est une enclave de la principauté épiscopale de Liège dans le duché de Brabant. Les princes évêques liégeois n'ont pourtant guère d'intérêt pour elle, à la différence des ducs de Bourgogne. Nous sommes à 25 km de Bruxelles : après Louvain, c'est une deuxième concurrence qui surgit ! Or, à la mort du Téméraire (1477), les choses vont continuer dans ce sens sous l'impulsion de Maximilien, puis de sa fille Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas de 1518 à 1530. C'est à Malines que celle-ci fera construire sa résidence. À la génération suivante, avec Charles Quint, c'est un retour à Bruxelles qui s'opère. L'empereur veut ranimer la cour de Bruxelles à tel point qu'il décide la construction d'une grande chapelle dans le prolongement de l'*Aula*.

Or, pour ce faire, il faut bâtir sur une pente sableuse, tout à fait inappropriée puisque le projet implique que le niveau de la nouvelle chapelle soit au moins de plain-pied avec celui de la salle d'apparat, elle-même située en étage noble sur le Coudenberg. Qu'à cela ne tienne, on y parviendra coûte que coûte. Les travaux dureront vingt ans. La volonté politique de l'empereur est évidente. Malines ne sera plus une concurrente, même si elle obtiendra, lors de la réforme des diocèses

sous Philippe II (1559), un siège épiscopal et même archiépiscopal. Bruxelles conservera donc sa collégiale Saints-Michel-et-Gudule, de grande taille et de peu inférieure aux grandes cathédrales françaises. Ce n'est qu'en 1961 qu'elle deviendra cathédrale, dans le cadre de la réorganisation de l'évêché de Malines-Bruxelles.

LA CHAPELLE DE CHARLES QUINT : DEUXIÈME GRANDE CONSTRUCTION PALATIALE

Les fouilles, dans ce secteur, ont commencé plus tôt que dans celui de l'*aula* et elles ont été menées par une autre équipe (Dirk Van Eenoooghe et Marcel Celis). C'est que les situations de nivellement des ruines et les situations cadastrales étaient différentes. Presque tout ce qui concerne l'*aula magna* se trouve sous l'actuelle voirie relevant de la Ville de Bruxelles. L'emplacement de la chapelle s'est retrouvé rendu, lors du grand projet urbanistique du XVIII^e siècle, au domaine privé et récemment racheté par une nouvelle entité politique : la « Région de Bruxelles-Capitale ».

Donc, situations administratives différentes et types de vestiges différents, eux aussi. Sous la Place

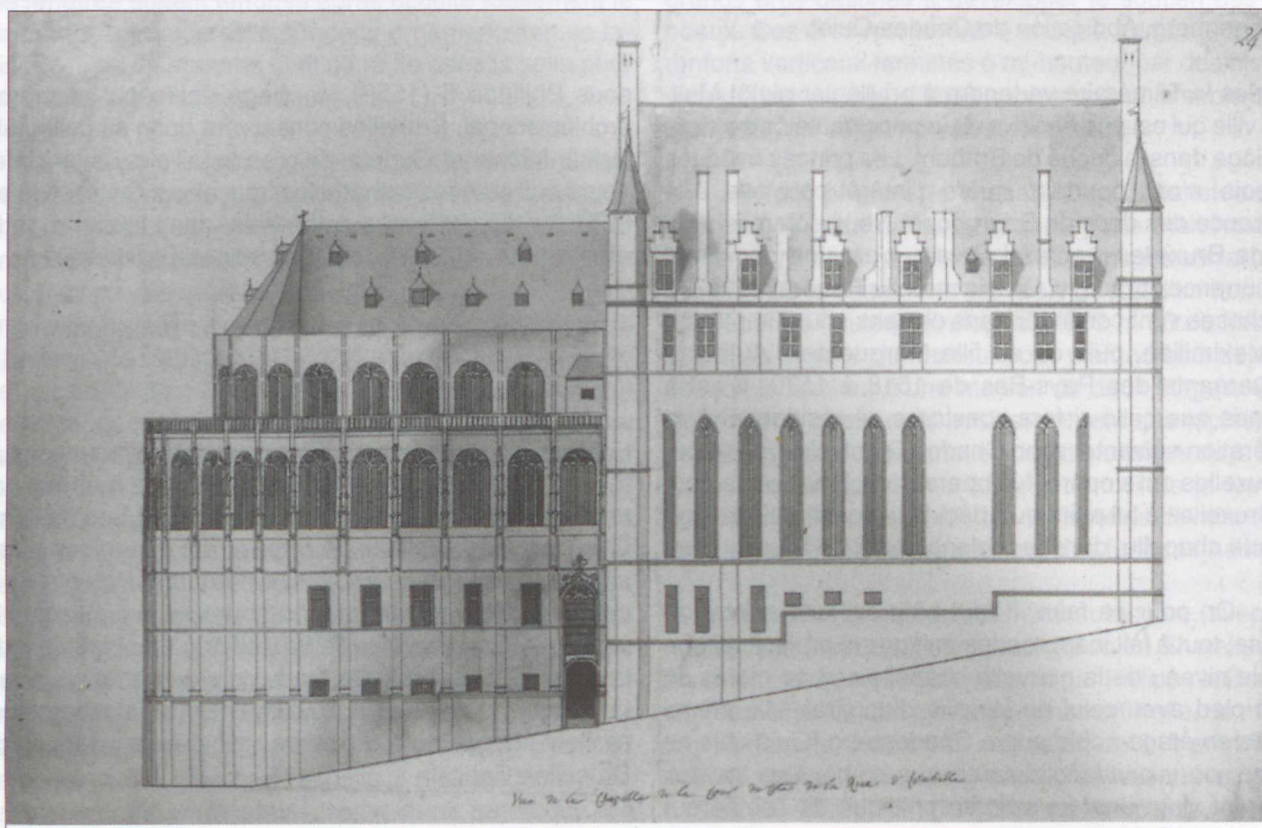
Royale, les murs de l'*aula* ne prennent un peu de hauteur que vers le Nord et ce qui restait des salles basses fut simplement comblé. Par contre, sous le bâti, on préféra employer les murs et voûter ce niveau par l'ajout de quelques piliers. Les élévations conservées sont donc, ici, plus hautes mais nous restons, malgré tout, loin en dessous du niveau de la chapelle qui a totalement disparu. Au vu du plan, tout paraît simple. La chapelle se situe dans l'axe de l'*aula*. Elle a la même largeur, bien qu'elle ne communique pas directement avec l'*Aula*. La longueur est à peu près la même. Ses dimensions sont au total à peine supérieures à celle de la Sainte-Chapelle du vieux palais royal de Paris (XIII^e siècle). Les capacités d'accueil doivent être analogues.

En élévation, la situation se complique singulièrement car la Sainte-Chapelle de Paris est bel et bien une église à deux étages. À Bruxelles, s'il a existé deux niveaux sous-jacents, ils étaient dépourvus de fonction religieuse. De bas en haut, nous rencontrons tout d'abord une masse pleine, un môle, formant un premier niveau de rattrapage surmonté d'un rez-de-chaussée, sans porte du côté rue mais n'ayant que des fonctions d'entrepôt, au-dessus un deuxième niveau de rattrapage avec des percements plus grands. La bibliothèque de Bourgogne y fut conservée un temps.

Le niveau d'entrepasage est le seul conservé. Il était parcouru par un couloir axial et morcelé par une série de refends en diverses salles qui prenaient jour du côté du long mur bordant la rue Isabelle par de petits percements. Deux fenêtres supplémentaires avaient été

aménagées dans le mur de l'abside donnant sur le vallon et le parc du palais. L'autre long mur était, à ce niveau, largement enterré dans la colline et n'avait aucune fenêtre. On remarquera aussi que c'est dans ce niveau d'entrepasage que les colonnes de l'église disparue trouvaient leurs bases sous forme de piliers octogonaux reliés par de grands arcs surbaissés. Le plan de la chapelle et une partie importante de sa volumétrie s'y lisent encore clairement. Quant aux deux fenêtres de l'abside, elles étaient extérieurement superbement ornées. L'une d'elles a été détruite en 1925 lors de la construction du Palais des Beaux-Arts, dû à Victor Horta. L'autre a subsisté, au détour d'un curieux labyrinthe développé au XVII^e siècle, mais obturé aussi par la construction du Palais des Beaux-Arts. Un autre accès existe pourtant. Il mériterait d'être réactivé à l'intention du public. Ce type de fenêtre est tout à fait exceptionnel : quadrangulaire, grillagée, moulurée pour tout son encadrement de façon très classique mais atteignant un développement surprenant sous l'appui.

Vers le Sud / Sud-Ouest, au contact du pignon de l'*aula* renforcé par ses deux tours polygonales, il avait été créé un large escalier reliant la rue Isabelle à la cour d'honneur du palais. Un palier médian donnait accès au deuxième niveau de rattrapage, étage traversé par les bases des colonnes de la nef, colonnes rondes cette fois. Nous ignorons tout du découpage intérieur de cet étage, éclairé, en tout cas, du côté de la rue Isabelle, par de grandes fenêtres rectangulaires. L'iconographie très peu sûre de l'abside ne laisse rien entrevoir.



Vue de la Chapelle de la cour et de l'Aula Magna du côté de la rue d'Isabelle. Dessin anonyme, XVIII^e s. L'ensemble constituait la façade occidentale du Palais de Bruxelles (d'après Van Eenhoge *et al.*).

Nous atteignons enfin le niveau de la chapelle : nef, bas-côtés et déambulatoire, sont pourvus de balustrades extérieures continues, mais la haute toiture est bien gothique. Pourtant les fenestrages ont apparemment des arcs non plus brisés mais cintrés, divisés en deux par les remplages verticaux qui réaffirment le rythme très marqué des pilastres renforçant ces hautes parois. On l'aura remarqué, il n'y a pas d'arcs-boutants malgré les voûtes d'ogives de la nef et des collatéraux : les murs extérieurs atteignent en effet l'épaisseur des murs de l'*aula*, c'est-à-dire plus de 2 m. Ils sont d'ailleurs construits de même. Le double parement de grès calcaire blanc, en moyen appareil très régulier, est fourré d'un blocage de pierres et briquailles noyé dans un mortier de chaux très résistant. Visiblement, entre 1450 et 1529, les techniques ne diffèrent pas, les matériaux non plus et le style très peu.

Marguerite d'Autriche qui avait fait bâtir à Brou en Savoie (Bourg-en-Bresse) une magnifique église par des constructeurs bruxellois, semble avoir peu apprécié le style nouveau de la Renaissance italienne. Ici, elle ne s'est pas écartée du style gothique. Sa nièce, Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas de 1531 à 1555, avait des goûts opposés ; elle n'a cependant pas pu changer grand chose : peut-être l'abandon des remplages gothiques et l'adjonction des balustrades, dont on possède plusieurs versions dessinées ? Mais l'ensemble reste très gothique et l'unité de style est frappante entre l'*aula magna* de Philippe le Bon et la chapelle de Charles Quint, par-delà des destinations évidemment différentes.

À considérer tout cela, il n'apparaît nullement que cette unité recouvrerait un basculement géopolitique qui s'est produit entre temps dans le Nord-Ouest de l'Europe. La pénétration française, par le biais des ducs de Bourgogne, a perdu de son élan avec Charles le Téméraire. Elle est carrément bloquée avec Maximilien, empereur d'Allemagne, qui remporte la main de la fille unique du Téméraire, Marie de Bourgogne. Peut-être faut-il voir dans la volonté de leur fils, Philippe le Beau, à son avènement, d'aller rendre hommage, en tant que comte de Flandre, à son suzerain le roi de France, une des dernières manifestations de reconnaissance de la vieille frontière entre le Royaume et l'Empire. Philippe le Beau allait mourir prématurément (1506). Maximilien reprend le pouvoir. Bientôt la vieille limite entre Royaume et Empire sera officiellement abolie (1546, traité de Cateau-Cambrésis). La frontière septentrionale du Royaume s'abaisse à seulement 150 km de Paris. La France n'aura de cesse de la remonter par les armes jusqu'en 1815 où l'on en reviendra à la frontière de la fin du règne de Louis XIV.

Et puis vint l'Europe, avec ses trois capitales, toutes trois situées sur la limite des langues romanes et germaniques. Ce n'est sans doute pas tout à fait un hasard, la réconciliation franco-allemande est à la base du mouvement européen. Mais pour Bruxelles on voit que

le chemin fut long. Sans l'*aula magna* de Philippe le Bon, puis sans la chapelle de Charles Quint, n'aurait-elle pas été supplantée par Malines ? Aléas de l'histoire ? Mais aussi des efforts concertés et calculés, biaisés toutefois par les contre-courants de l'histoire avec un résultat actuel, assurément pas final du tout, avec de possibles péripéties mais de nouvelles grandes tendances.

Bibliographie d'orientation sur l'ancien palais de Bruxelles

- Pierre ANAGNOSTOPOULOS et Jean HOUSSIAU, *L'ancien palais du Coudenberg*. Bruxelles, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, 2006 (Bruxelles, ville d'art et d'histoire, 42).
- Pierre BONENFANT, Michel FOURNY et Madeleine LE BON, « Taphonomie de l'*aula magna* de Bruxelles. Note archéologique », dans *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 65, 2002, p. 215 - 234.
- Pierre BONENFANT et Michel FOURNY, « Fenêtre sculptée dans le socle de la chapelle de l'ancien palais de Bruxelles », dans *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 68, 2008, p. 65 - 112.
- Krista DE JONGE, « Het paleis op de Coudenberg te Brussel in de vijftiende eeuw. De verdwenen hertogelijke residenties in de Zuidelijke Nederlanden in een nieuw licht geplaatst », dans *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 60, 1991, p. 5 - 38.
- Claire DICKSTEIN, « La construction de l'*aula magna* au palais du Coudenberg. Les préliminaires (1451-1452) », dans *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 67, 2006, p. 51 - 74.
- Paul SAINTENOY, *Les arts et les artistes à la cour de Bruxelles*. Tome I : *Leur rôle dans la construction du château ducal de Brabant sur le Coudenberg de 1120 à 1400 et la formation du Parc de Bruxelles*. Tome II : *Le palais des ducs de Bourgogne sur le Coudenberg à Bruxelles, du règne d'Antoine de Bourgogne à celui de Charles-Quint*. Tome III : *Le palais royal du Coudenberg, du règne d'Albert et Isabelle à celui d'Albert I^{er}, roi des Belges*. Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1932 - 1934 - 1935 (*Mémoires de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique*, coll. in-4^o, 2^e s., II, 3 - v, 1 - vi, 2).
- Arlette SMOLAR-MEYNART, André VANRIE et Micheline SOENEN, éd., *Le palais de Bruxelles. Huit siècles d'art et d'histoire*. Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1991.
- Arlette SMOLAR-MEYNART et André VANRIE, éd., *Le quartier royal*. Bruxelles, CFC-Éditions, 1998.
- Dirk VAN EENOOGHE et Marcel M. CELIS, « Het «Hof van Hoogstraeten», de Brusselse verblijfplaats van Antoine de Lalaing », dans *Monumenten en Landschappen*, t. 7, 1988, fasc. 4 (juillet-août), p. 36 - 62.
- Dirk VAN EENOOGHE, Thierry DELCOMMUNE et Marcel M. CELIS, « De Hofkapel van Karel V te Brussel », dans *Monumenten en Landschappen*, t. 18, 1999, fasc. 1 (janvier-février), p. 4 - 37.